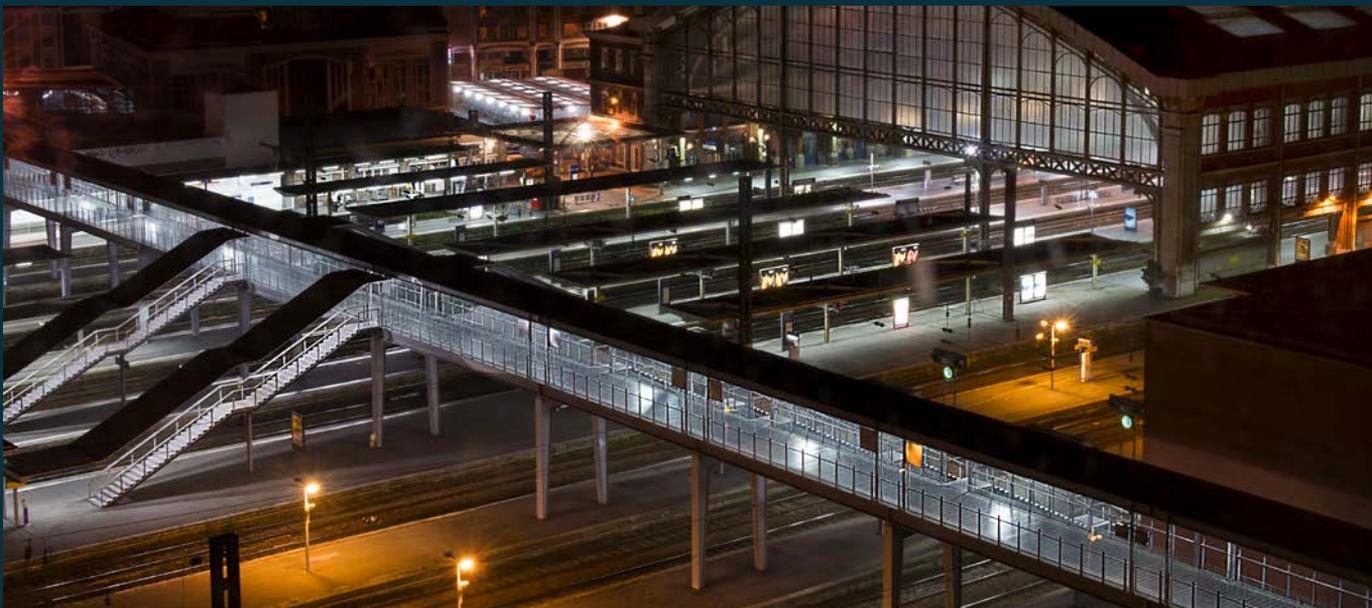


# ET SI ON SE MÊLAIT DE LA NUIT ?

RETOUR SUR LE TEMPS FORT  
DU 21 NOVEMBRE 2016



# **ET SI ON SE MÊLAIT DE LA NUIT ?**

RETOUR SUR LE TEMPS FORT  
DU 21 NOVEMBRE 2016

La nuit est rarement, voire exceptionnellement, à l'agenda des politiques locales. Elle est perçue comme un non temps ou un temps non public, cantonné à la sphère privée. Au mieux, c'est le temps où l'on se repose, où l'on profite d'instantanés dans son espace familial et social ; au pire, c'est le temps qui cristallise les peurs : peur de l'inconnu ou de ce qui se cache dans le noir. La nuit attise le sentiment d'insécurité dont l'objectivation est si ardue. Elle suscite aussi des aspirations contradictoires, au calme tout comme à la fête.



Les nuisances sonores représentent une difficulté très concrète pour nos politiques locales, qui doivent encourager la vie nocturne dans nos villes sans remettre en cause le sommeil – voire la santé - des riverains. La nuit est, je le disais, trop absente des politiques publiques. Les diagnostics en marchant et les marches exploratoires, qui permettent de regarder la ville, nos aménagements urbains, d'objectiver le sentiment d'insécurité grâce au regard des riverains et plus particulièrement des femmes, sont les rares exceptions que je voudrais souligner, avec par exemple les initiatives portées à Lille ou à Mons-en-Barœul.

Le diagnostic temporel de la Métropole, qui a précédé la création du Bureau des temps en avril 2015, montre que certains équipements de la MEL se sont déjà mis au diapason temporel de la nuit : en particulier les piscines, qui proposent régulièrement des nocturnes avec des événements qui permettent d'attirer des pratiques nouvelles. Les nocturnes sont un levier important pour développer les pratiques culturelles et sportives qui souffrent de la surcharge de nos emplois du temps. Nombreux sont ainsi les équipements qui pourraient avoir vocation à abriter des activités nocturnes, en particulier associatives.

Aujourd'hui avec le Bureau des temps, dont la feuille de route a été validée lors du Conseil métropolitain du 18 décembre 2015, nous avons l'opportunité de questionner notre territoire à la lumière d'une approche renouvelée, qui se penche sur les usages et favorise l'accessibilité aux services et infrastructures. Cette feuille de route décline six axes stratégiques comme : définir le profil temporel de la Métropole, participer à une meilleure accessibilité du territoire et de ses services, diversifier les usages des équipements et des espaces publics et promouvoir une meilleure articulation des temps de la vie. Cette politique s'inscrit dans le Plan Climat Energie Territorial de la MEL avec l'ambition de concourir à un développement et un aménagement plus équitables et durables de notre territoire, tout en optimisant ses ressources financières.

Deux ans après les attentats de Paris, il est important de tirer les enseignements sur la manière dont nous, les politiques, mais aussi la société, abordons la nuit aujourd'hui, et surtout d'envisager quelles sont nos aspirations de citoyennes et d'habitant-e-s pour que la nuit ne soit pas un temps qui oppose, qui concentre les peurs, mais un temps qui rassemble, qui apaise et qui se vive.

**Christiane Bouchart,**  
Vice-présidente de la Métropole Européenne de Lille  
en charge du Développement durable et du Plan Climat

La nuit s'invite dans l'agenda des acteurs locaux. En cette demi-journée, les regards des élus, experts, universitaires et citoyens se sont croisés sur une thématique qui commence petit à petit à s'imposer dans les débats relatifs à l'aménagement urbain du territoire. **Comment prendre en compte la nuit dans les politiques publiques ?**

Le Bureau des temps de la MEL a organisé ce temps fort afin de sensibiliser et d'impliquer les élus, les services métropolitains, ainsi que les acteurs du territoire, sur la question de la nuit et sur la manière dont il est possible de l'aborder.

## LE TEMPS FORT EN BREF

Ouvrant les travaux de cette manifestation, **Christiane Bouchart**, Vice-présidente de la MEL en charge du Développement durable et du Plan Climat, a insisté sur l'importance de comprendre les enjeux liés à la vie nocturne. « La nuit est un temps de respiration indispensable (...), un support d'innovation sociale, un enjeu de développement durable, un temps à investir pour accueillir un projet de société tourné vers l'autre et l'ouverture au monde, et refaire de la ville et de la rue un espace de vie », a-t-elle souligné.

De son côté, le géographe **Luc Gwiazdzinski** a invité le public à repenser la nuit et à revoir, de manière participative et innovante, la gestion actuelle de cet espace-temps qui est de plus en plus sous pression économique et informationnelle. Il détaille dans son intervention les bases de ce qu'il appelle une « écologie temporelle dynamique et à la carte », selon laquelle chaque territoire doit pouvoir dessiner sa propre « couleur temporelle », c'est-à-dire définir ses rythmes, besoins et aspirations.

**Karine Szymanski-Pannetier et Thomas Lefetz ont présenté le nécessaire travail de diagnostic « nocturne » entrepris sur le territoire de la MEL pour en recenser les rythmes spécifiques et l'offre de services qui y est disponible durant la nuit.**

La table ronde qui a rassemblé **Sandra Mallet, Marie Jacquin-Pavard, Sophie Wrobel et Blandine Ménager** a permis, grâce aux diverses interventions et aux échanges avec l'auditoire, de mettre en lumière plusieurs traductions concrètes de la prise en compte de la nuit dans les politiques publiques (en matière de mobilité, éclairage, préservation de la biodiversité, urbanisme, concertation, sécurité, etc.).

« Et si on se Mêlait de la nuit ? » a par ailleurs donné l'occasion aux participant-e-s d'exprimer leurs perceptions et leurs idées sur la ville la nuit lors d'un atelier « concertation ». Plus de 70 contributions ont ainsi pu être formulées et viendront nourrir utilement le travail du Bureau des temps.

Ce second temps fort du Bureau des temps s'est conclu par une séance de planétarium axée sur la pollution lumineuse et par l'inauguration de l'exposition photo « Vis ma nuit », résultant d'un concours organisé auprès du grand public en septembre et octobre 2016. Les 20 clichés sélectionnés et exposés ont révélé une partie des différents visages que revêt la métropole lilloise pendant la nuit, faisant ainsi écho aux échanges de l'après-midi.



▲ « Et si on se mêlait de la nuit ? » 21 novembre 2016 - Forum des sciences de Villeneuve d'Ascq

## SOMMAIRE

P.09	QUAND LA NUIT ÉCLAIRE LE JOUR
P.42	TABLE RONDE
P.48	ET APRÈS...
P.49	CONTACTS



## QUAND LA NUIT ÉCLAIRE LE JOUR

Pour le géographe **Luc Gwiazdzinski**<sup>1</sup> de l'université Grenoble Alpes (laboratoire Pacte), la nuit est à la fois un espace-temps sous pression et une source de résistance et d'innovation. Ce temps d'arrêt vital ne cesse de rétrécir, non seulement sous la pression technologique de l'éclairage et de l'information continue, mais aussi et surtout sous la pression économique. Cette pression menace la capacité naturelle des sociétés humaines à résister durablement aux fardeaux diurnes. Alors que la contraction de ce « temps du repos social » augmente, la ville 24h/24h semble désormais en marche. Dans les grandes métropoles la nuit – au sens de l'effondrement des activités - ne dure plus que trois heures pendant lesquelles 18% des salariés européens y travaillent désormais.

Cependant, le chercheur estime qu'il y a encore des médiations possibles entre « la ville qui dort, la ville qui travaille et la ville qui s'amuse ». Afin de préserver ce temps qualitatif, source d'inspiration et de régénération, il propose de rechercher des compromis qui résultent d'un processus d'observation, d'expérimentation, de négociation et de concertation élargie.

Il souhaite le déploiement d'une « écologie temporelle » et espère que des politiques du temps pourront être concrètement mises en œuvre par les collectivités locales en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, pour « permettre à chacun de s'approprier le déroulement de sa quotidienneté »<sup>2</sup>. Leur intérêt est évident car elles répondent

aux besoins quotidiens des habitants : concret, proximité et qualité de vie.

Pour ériger la ville malléable de demain, il propose de multiplier les expérimentations et les outils d'observation nocturnes afin de trouver le bon tempo correspondant à chaque étape de l'évolution sociétale. Il met en évidence l'intérêt d'un urbanisme des temps et d'une ville malléable et réversible : s'adapter à la diversité de la demande tout au long de la vie, de l'année et des jours ; limiter la consommation d'espaces et optimiser les surfaces disponibles ; réduire les coûts économiques, sociaux, environnementaux de la fabrique urbaine ; gagner en intensité urbaine et pouvoir « faire ville » dans des systèmes métropolitains discontinus.

Mais cette révolution exige une démarche politique ; car il s'agit bel et bien d'« un projet de société à construire qui peut être tout simplement de reconquérir les temps de rencontres, d'ouverture à la vi(II)e, ... « L'aventure est grande et l'utopie est belle... »<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Voir notamment les ouvrages suivants : *La nuit dernière frontière de la ville*, 2016, Rythmos ; *La ville 24h/24*, 2016, Rythmos ; *La nuit en questions*, 2005, l'Aube ; *Nuits d'Europe*, 2008, UTBM.

<sup>2</sup> Luc Gwiazdzinski, « Métropole durable : quand la nuit éclaire le jour », *Métropolitiques*, 24 janvier 2014. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Metropole-durable-quand-la-nuit.html>

<sup>3</sup> Marie-Pierre Martinet, conseillère de Paris, élue du 20ème arrondissement, déléguée du maire à l'égalité femme/homme et au Bureau des temps, in Gwiazdzinski L., 2016, « La ville 24 heures sur 24 », *Rythmos*, p. 152.

## À QUOI RESSEMBLE LA MEL LA NUIT ?

Cette intervention en duo a proposé une première photographie « nocturne » de la MEL en se focalisant essentiellement sur les pratiques de mobilité et sur l'offre des principaux services publics disponible la nuit sur le territoire métropolitain.

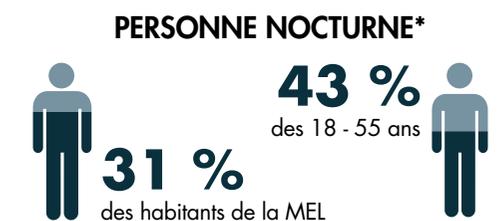
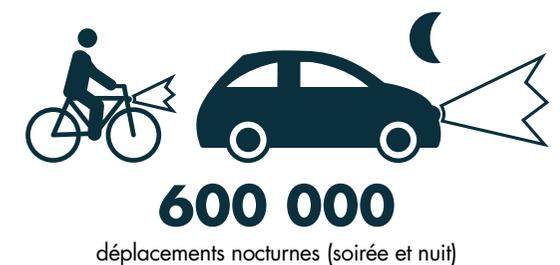
### Les flux nocturnes, par Karine Szymanski-Pannetier

Récemment finalisée, l'Enquête Déplacements (ED) 2016 a fourni de précieuses informations sur les activités des habitants de la Métropole la nuit. Selon l'ingénieure **Karine Szymanski-Pannetier**, « cette enquête permet de dresser une photographie des pratiques de mobilité sur un jour type. 4 500 ménages (9 000 personnes environ) habitant la MEL y décrivent tous leurs déplacements sur une journée de 24 h. C'est la première fois qu'on fait un focus sur la nuit ». La chargée d'études mobilité à la MEL veut rappeler, toutefois, le caractère « macro » de cette visibilité. Elle met en garde contre toute précipitation dans la lecture de ces premiers résultats. « Nous sommes ici sur des ordres de grandeur qui ne permettent pas d'aller trop finement dans les détails », a-t-elle souligné.

D'après l'ED 2016, les habitants de la MEL effectuent en moyenne 4 200 000 déplacements chaque jour de la semaine, dont 14,30 % la nuit (après 19 h). Cette mobilité nocturne concerne 31 % de la population métropolitaine. Ce taux dépasse les 43 % lorsqu'on s'intéresse à la tranche d'âge de 18 à 55 ans. Quant aux motifs des déplacements à destination, c'est toujours le retour au domicile qui arrive en tête avec plus de 60 %. Par contre, on peut noter une nuance importante pour le motif du déplacement « nocturne » venant en 2<sup>e</sup> position qui, en soirée (19 h - 21 h 59), concerne les loisirs, mais qui, la nuit (22 h - 5 h 59), est relatif au travail. Pour les moyens de déplacement, si l'usage de la voiture est prépondérant, la part modale atteinte par la marche à pied est loin d'être négligeable : 23 % en soirée et 26% la nuit (contre 30 % sur la totalité de la journée).

Concernant l'attractivité territoriale, on note quelques différences la nuit par rapport à la journée. Par exemple, alors que 18 % des déplacements de journée des habitants de la MEL se dirigent vers Lille, ce taux atteint 28 % pour les déplacements de nuit.

## CHIFFRES & ÉCLAIRAGES...



### DESTINATION NOCTURNE



\*Une personne nocturne est une personne qui réalise au moins un déplacement en soirée (de 19h à 22h) ou de nuit (de 22h à 6h).



## L'offre de services,

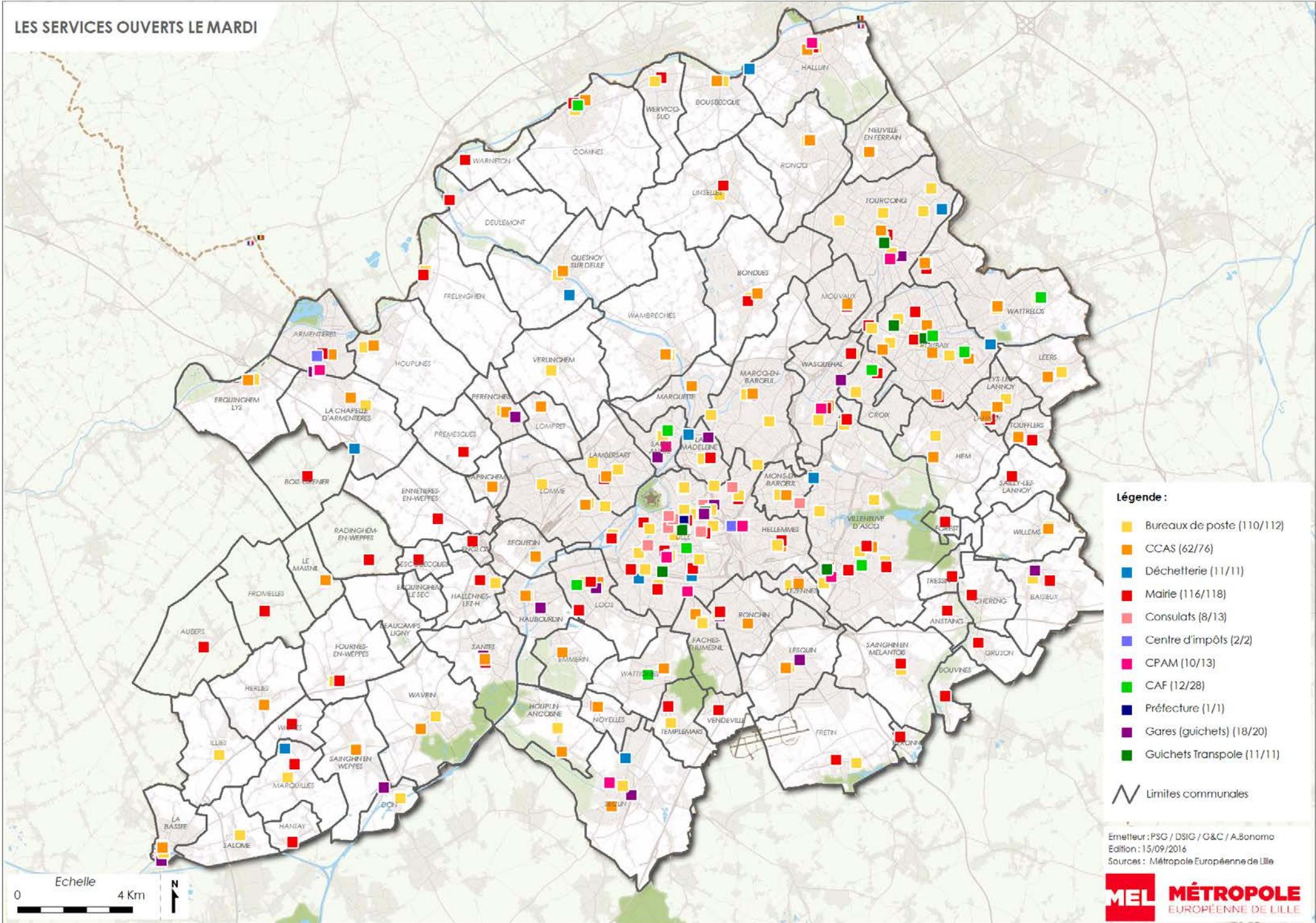
par Thomas Lefetz

**Thomas Lefetz**, chargé de mission du Bureau des temps, a ensuite présenté les résultats du travail engagé sur le diagnostic temporel de la MEL. En 2016, le Bureau des temps a en effet débuté l'actualisation du premier diagnostic réalisé en 2014. À ce jour, les horaires d'ouverture de 2 250 sites ont été recensés parmi les 9 500 identifiés. Ce travail met en lumière la distinction entre la présence physique d'un service sur un territoire donné (localisation d'une piscine, d'un bureau de poste, etc.) et le véritable accès à ce même service en fonction de son ouverture effective au public. Dans le cadre de cet après-midi consacré à la nuit, une extraction des données nocturnes du diagnostic a été réalisée de manière à identifier l'offre de service existante sur le territoire métropolitain en fin de journée.

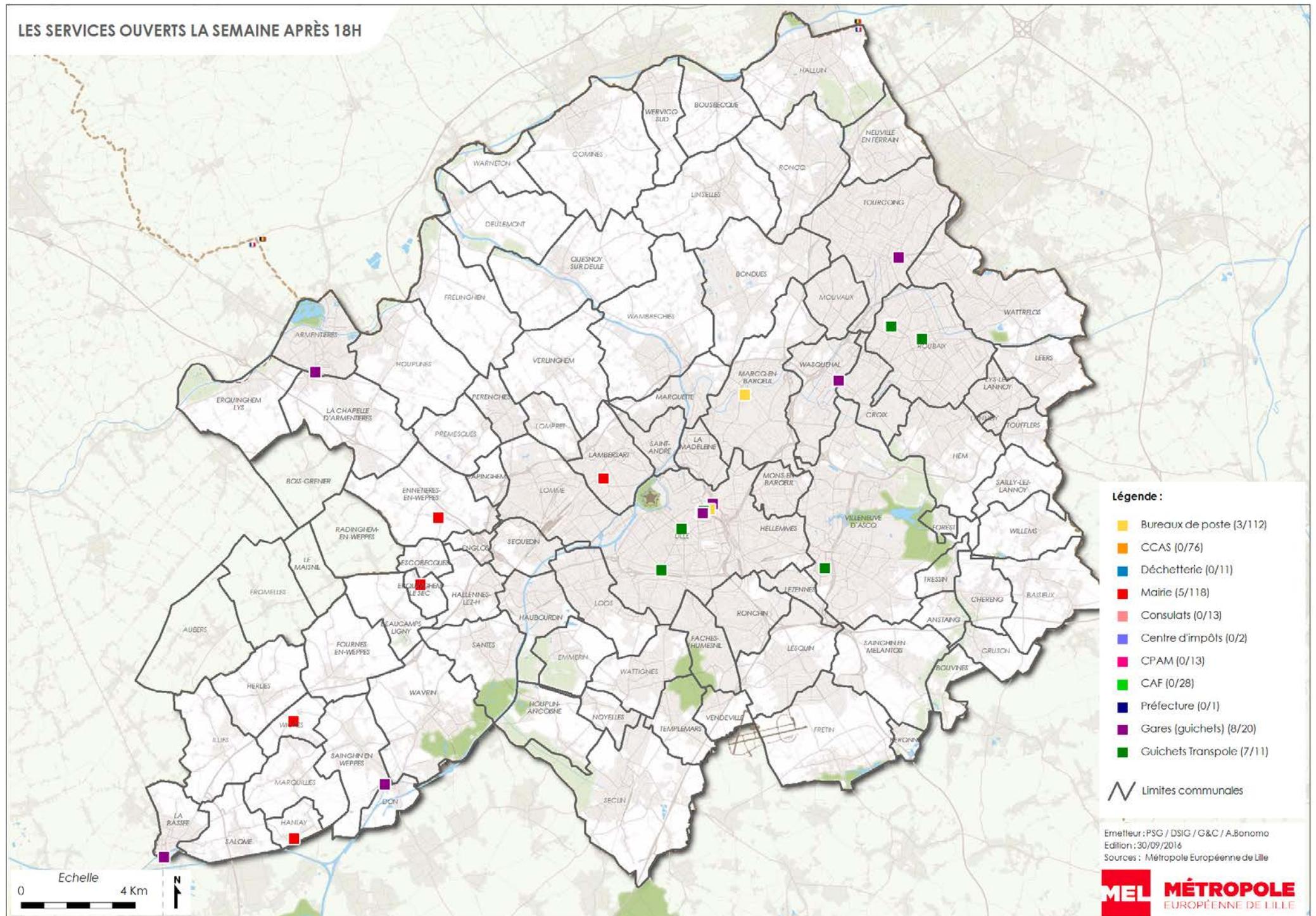
### 1. Focale sur les services publics

Un recensement des services publics, qualifiés « de base » (mairies, bureaux de postes, CAF, centres des impôts, etc.), et de leurs horaires d'ouverture a été effectué. S'intéresser à la seule implantation « physique » de ces services montre une répartition relativement équilibrée sur le territoire métropolitain si l'on tient compte de la densité de population. Toutefois, quand on examine l'implantation « temporelle » de ces mêmes services, c'est-à-dire leur ouverture effective, des disparités d'accès importantes apparaissent. Leur accès est ainsi très limité après 18 h en semaine, le samedi et le dimanche.

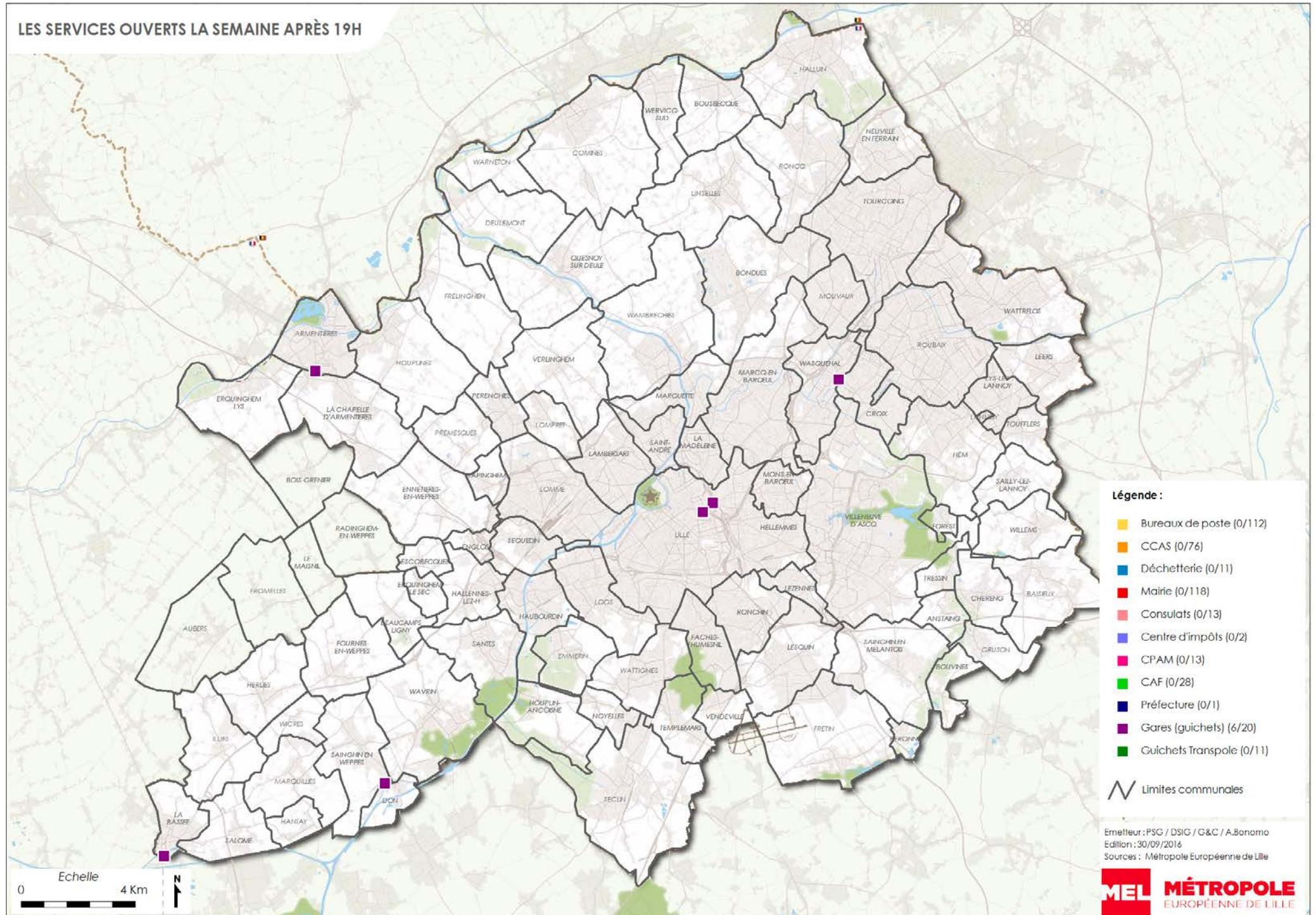
# LES SERVICES PUBLICS SUR LE TERRITOIRE DE LA MEL OUVERTS LE MARDI EN JOURNÉE



# LES SERVICES PUBLICS SUR LE TERRITOIRE DE LA MEL OUVERTS LA SEMAINE APRÈS 18 H



# LES SERVICES PUBLICS SUR LE TERRITOIRE DE LA MEL OUVERTS EN SEMAINE APRÈS 19 H

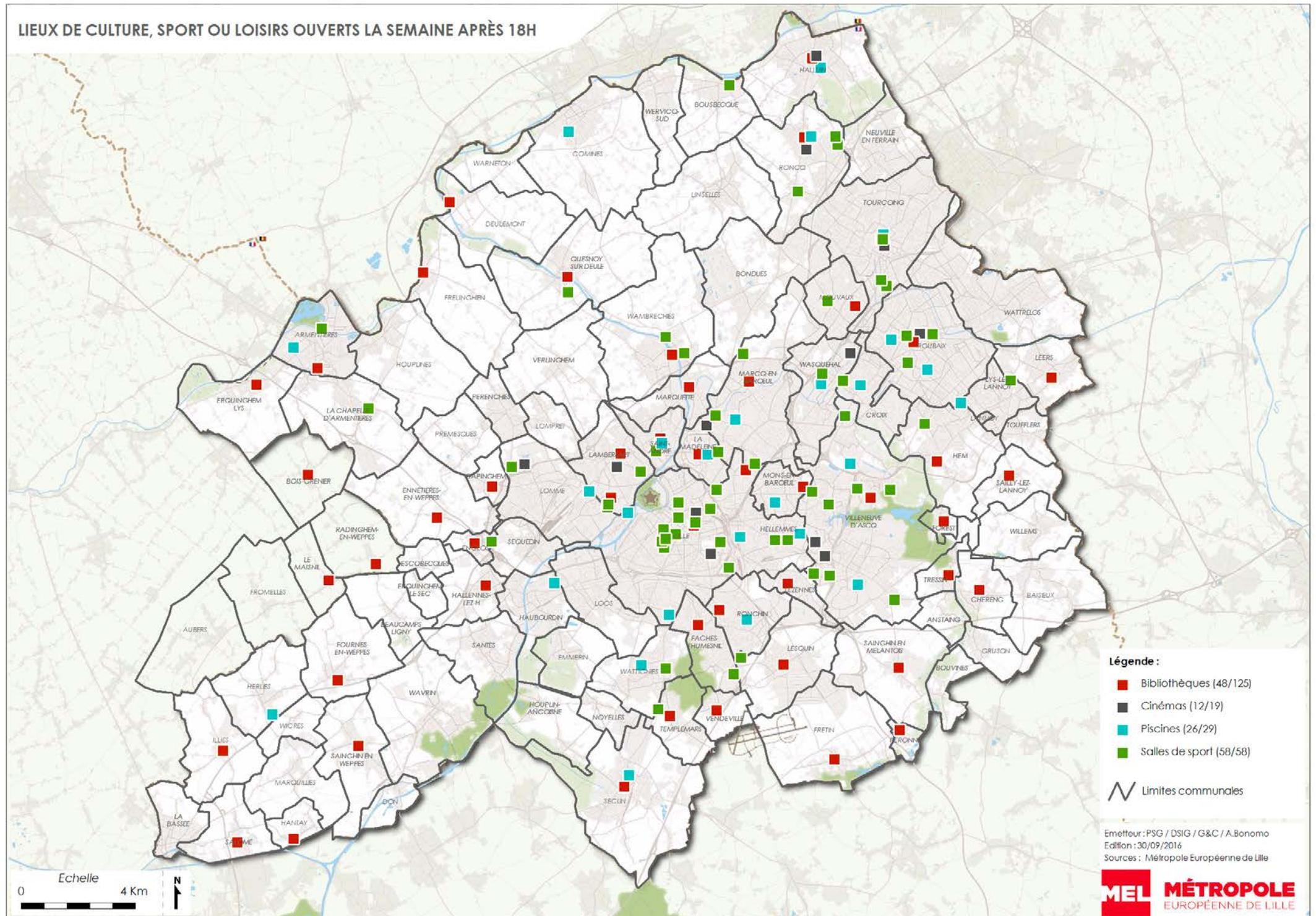




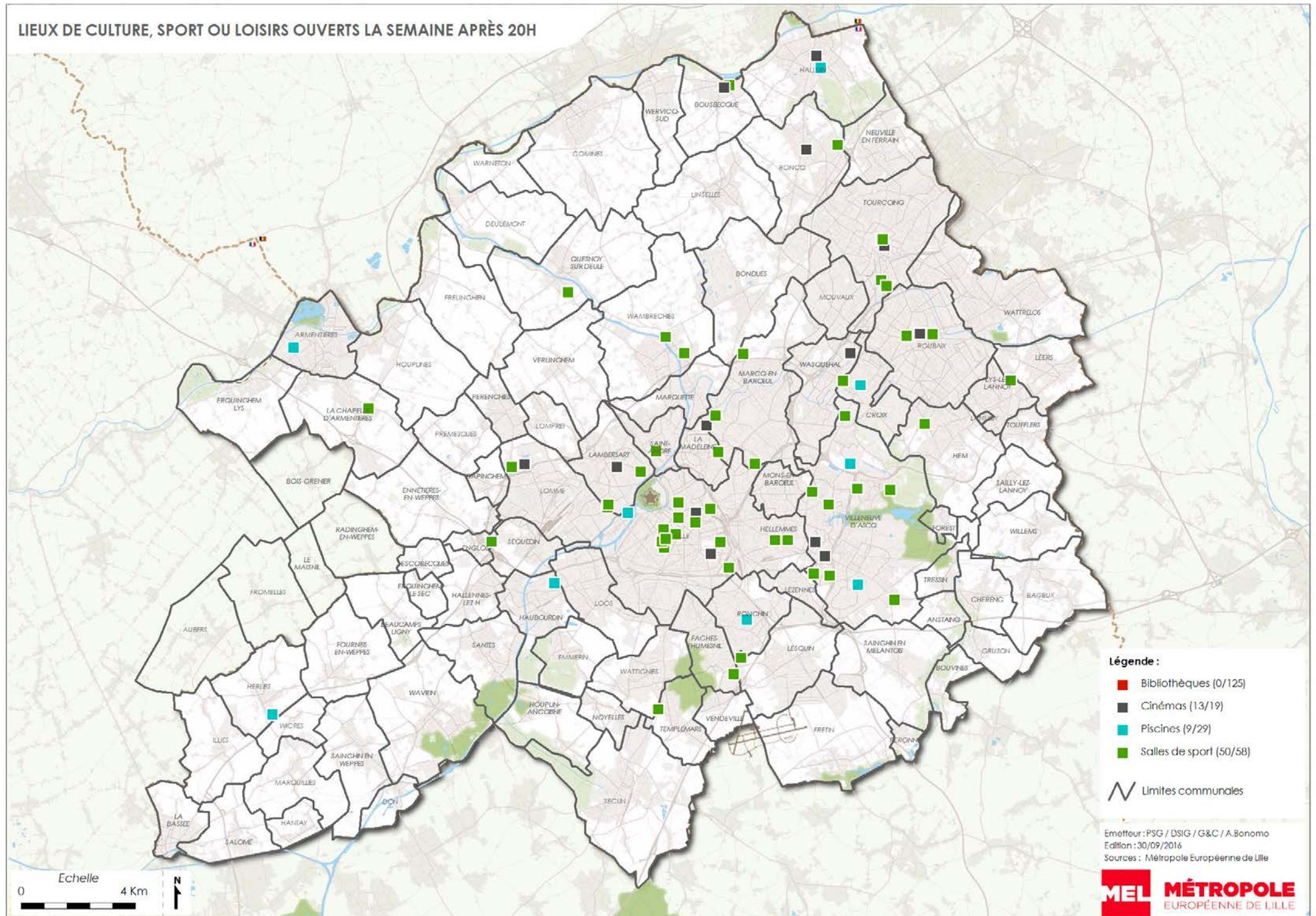
## 2. Focale sur les services culturels et sportifs

Le Bureau des temps a également cherché à analyser l'offre en matière de services de loisirs, notamment culturels et sportifs (bibliothèques, piscines, cinémas, salles de sport, etc.). Comparativement aux services publics « de base », l'offre apparaît ici plus étoffée en soirée, à l'exception des établissements de lecture publique : seules trois bibliothèques sur les 125 que compte le territoire métropolitain restent ouvertes en semaine après 19 h et aucune après 20 h. Certains équipements (salles de sport privées et cinémas essentiellement) continuent de fonctionner après 22 h mais cette offre se concentre en grande partie sur le cœur urbain de la métropole.

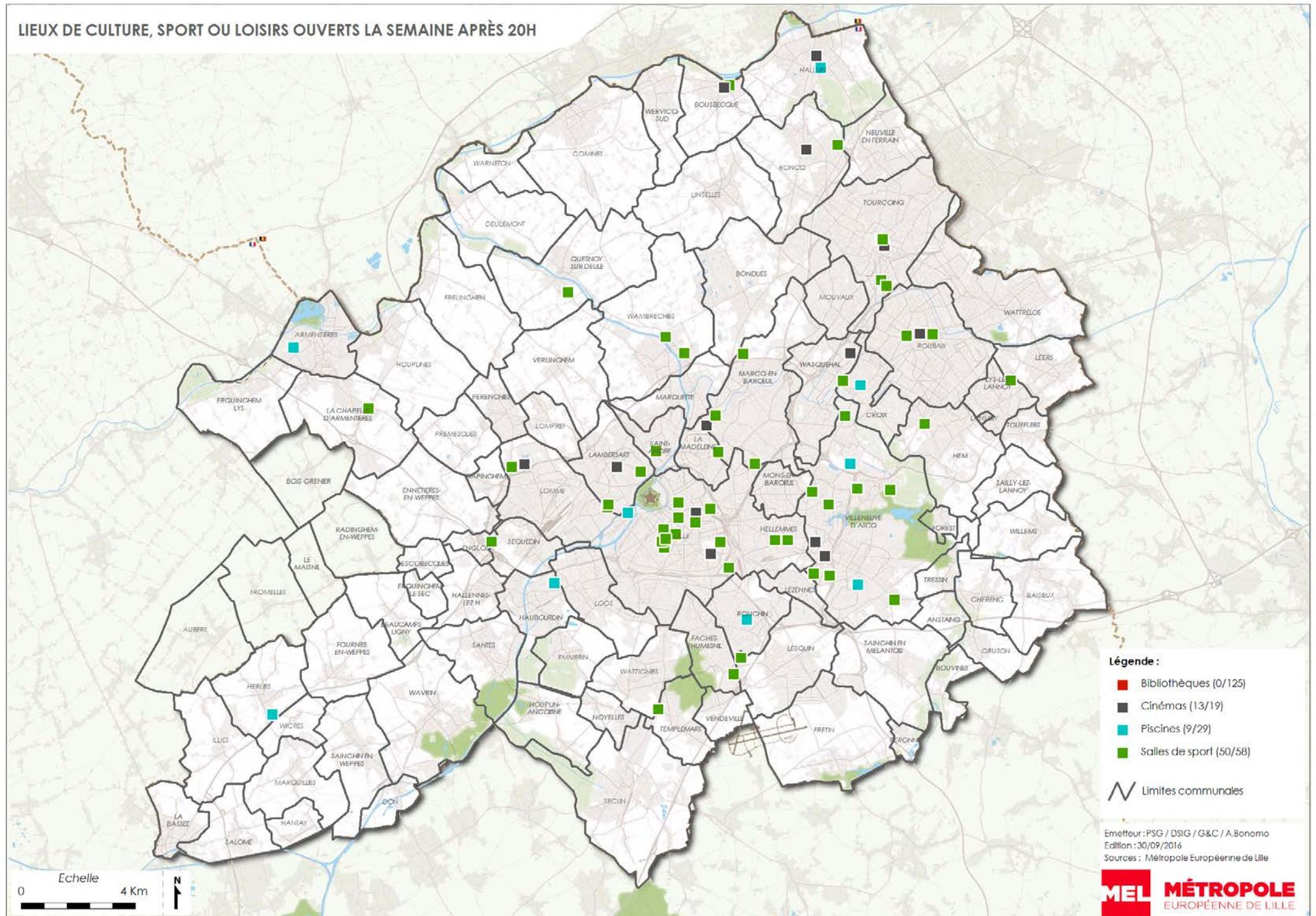
# LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS SUR LE TERRITOIRE DE LA MEL OUVERTS EN SEMAINE APRÈS 18 H



# LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS SUR LE TERRITOIRE DE LA MEL OUVERTS EN SEMAINE APRÈS 20 H



# LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS SUR LE TERRITOIRE DE LA MEL OUVERTS EN SEMAINE APRÈS 22 H





## RÉSEAU DE SOIRÉE jusqu'à 0h30

### MÉTRO

- 1 LILLE CHR & Calmette / VILLENEUVE D'ASCQ 4 Cantons Stade Pierre Mauroy
- 2 LOMME St Philibert / TOURCOING CH. Dron

### TRAMWAY

- R LILLE Gare Lille Flandres / ROUBAIX Eurotéléport
- T LILLE Gare Lille Flandres / TOURCOING Centre

### LIANES

- L1 WAMBRECHIES Agripplin / FACHES Centre Commercial
- L2 LOOS Les Olivéaux / WATTIGNIES Cimetière
- L3 ROUBAIX Eurotéléport / WATTIGNIES Quartier Beaulieu
- L4 VILLENEUVE D'ASCQ Hôtel de Ville / HALLUIN Gounod
- L90 LILLE Siège de la Région / COMINES Mairie \*

### BUS

- 10 LILLE Gare Lille Flandres / LOMME Hegel
- 11 LILLE Porte des Postes / FACHES TRIUMESNIL Eglise
- 12 MARCQ EN BAROEUL Pavé Stratégique/Ferme aux oies / HAUBOURDIN Le Parc
- 14 MARQUETTE Les Alouettes / WATTIGNIES Cimetière/Marais
- 86 LILLE Gare Lille Flandres / COMINES Mairie \*

### FLEXO\*

- 79 LOMME Saint Philibert / LA CHAPELLE D'ARMENTIÈRES - ARMENTIÈRES - ENQUINGHEM LYS - HOULPINES

### SERVICES SUR RÉSERVATION\*\*

- ITINEO Nord / Wepges Métro St Philibert
- ITINEO Couronne sud Métro CHR & Calmette
- ITINEO Mésantais Métro 4 Cantons Stade Pierre Mauroy
- ITINEO Couronne Est Métro-Tramway Eurotéléport

\* uniquement vendredi et samedi  
 \*\* jusqu'à 0h30  
 03 20 40 40 40  
 sur le dimanche



Quand tout s'arrête... elle démarre !

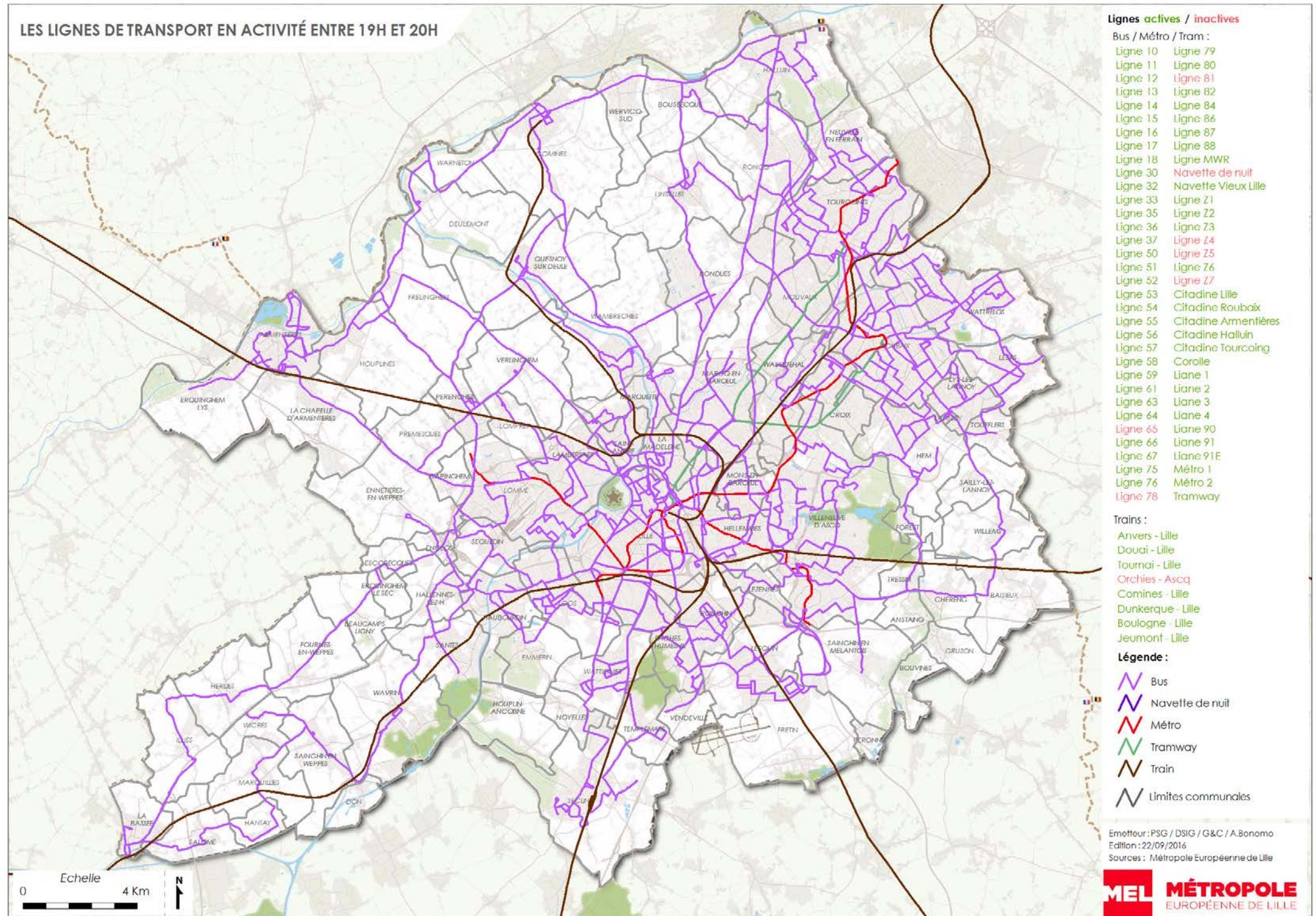
- Jeu. soir/vendredi soir, de 0h30 à 5h00
- Samedi soir, de 0h30 à 6h00

### 3. Focale sur les transports collectifs

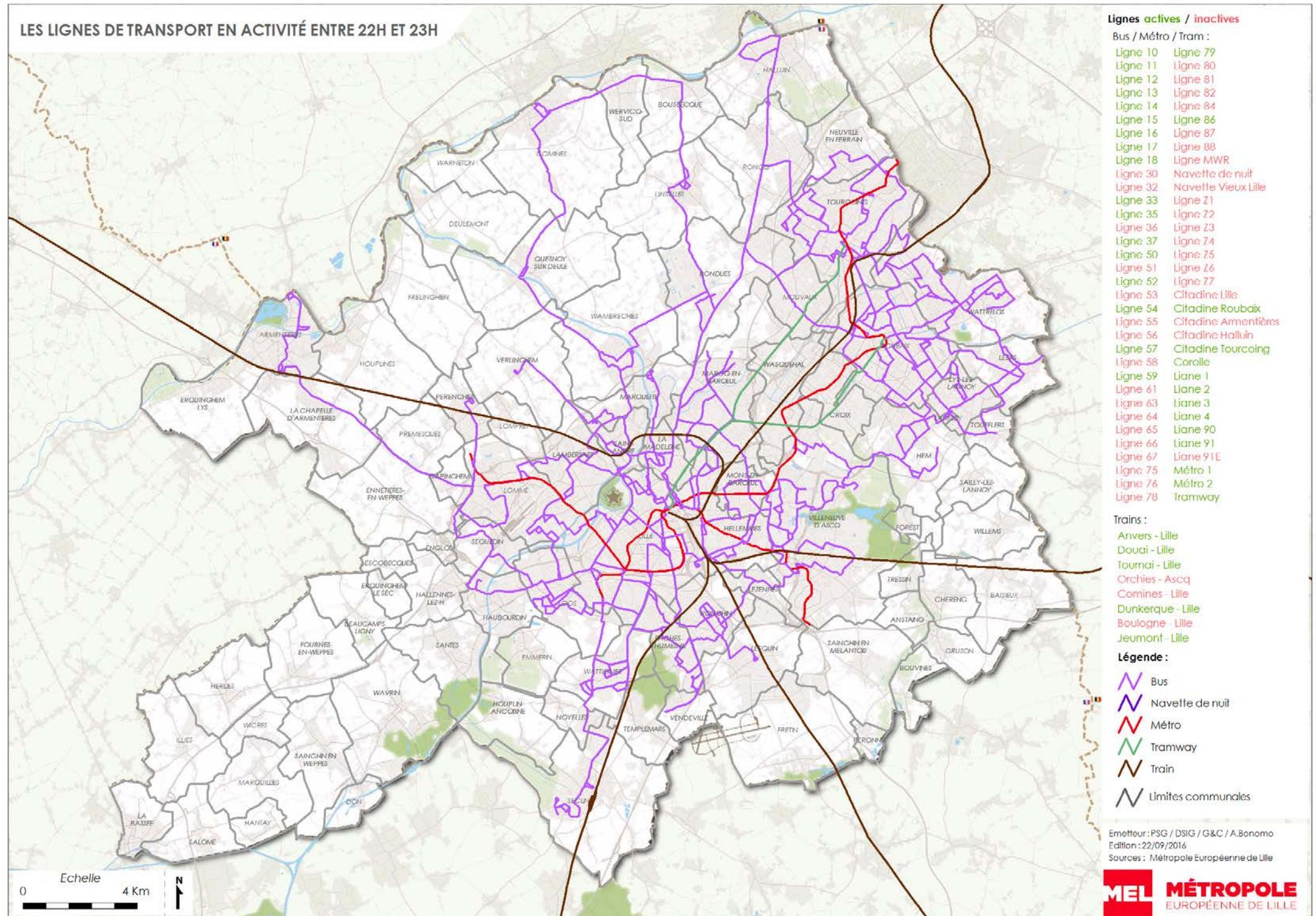
L'évolution nocturne de l'offre en matière de transports collectifs urbains et de TER sur le territoire métropolitain a été étudiée de 18 h jusqu'à 6 h du matin. De 18 h à 22 h, le réseau fonctionne à une capacité presque maximale. À partir de 22 h, l'offre demeure importante même si elle diminue progressivement, notamment dans certaines zones périphériques de la métropole qui ne sont plus desservies par des lignes régulières. Il existe toutefois une offre de transport à la demande « Itinéo » qui permet une desserte des zones périphériques jusqu'à minuit et demi (en lien avec le dernier métro). À noter, que le fonctionnement des lignes

structurantes de transport (métro, tramway et bus à haut niveau de service) opère jusqu'à 0 h 30, avec une fréquence remarquablement élevée : 1 métro toutes les 6 à 8 minutes par exemple. À l'arrêt de la ligne 1 du métro, du jeudi au samedi, une ligne de bus de nuit prend le relais jusqu'à la reprise du service quelques heures plus tard pour relier toutes les 20 à 30 minutes le centre-ville de Lille et le campus de Villeneuve d'Ascq. Contrairement à la diminution progressive de l'offre en soirée, la réactivation du réseau au petit matin est beaucoup plus marquée avec la présence de quelques lignes de bus à partir de 4 h (desserte des zones d'activités essentiellement) et une activité du réseau quasi complète dans le créneau 5 h / 6 h.

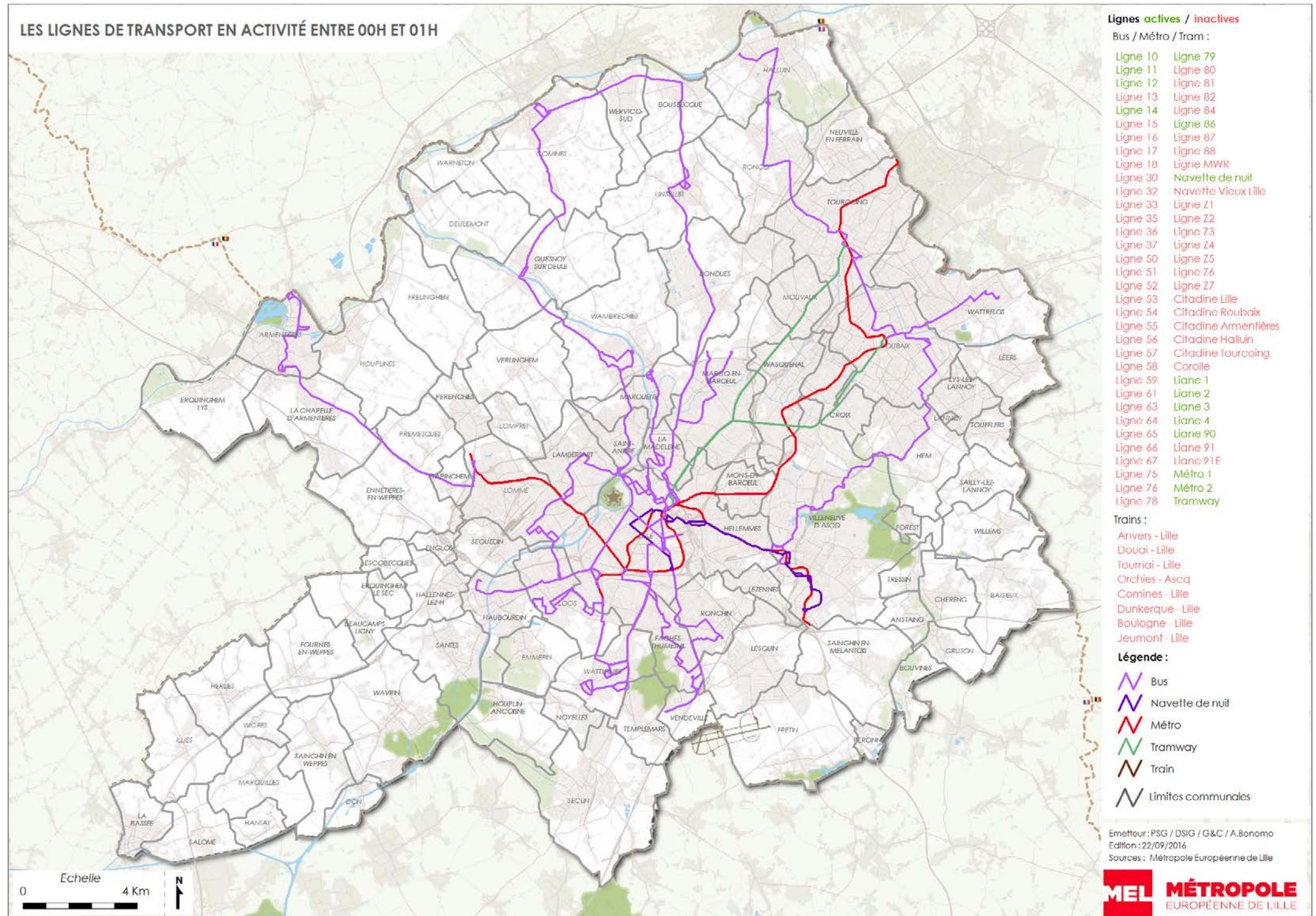
# L'OFFRE DE TRANSPORTS PUBLICS SUR LE TERRITOIRE DE LA MEL EN SEMAINE SUR LE CRÉNEAU 19 H-20 H



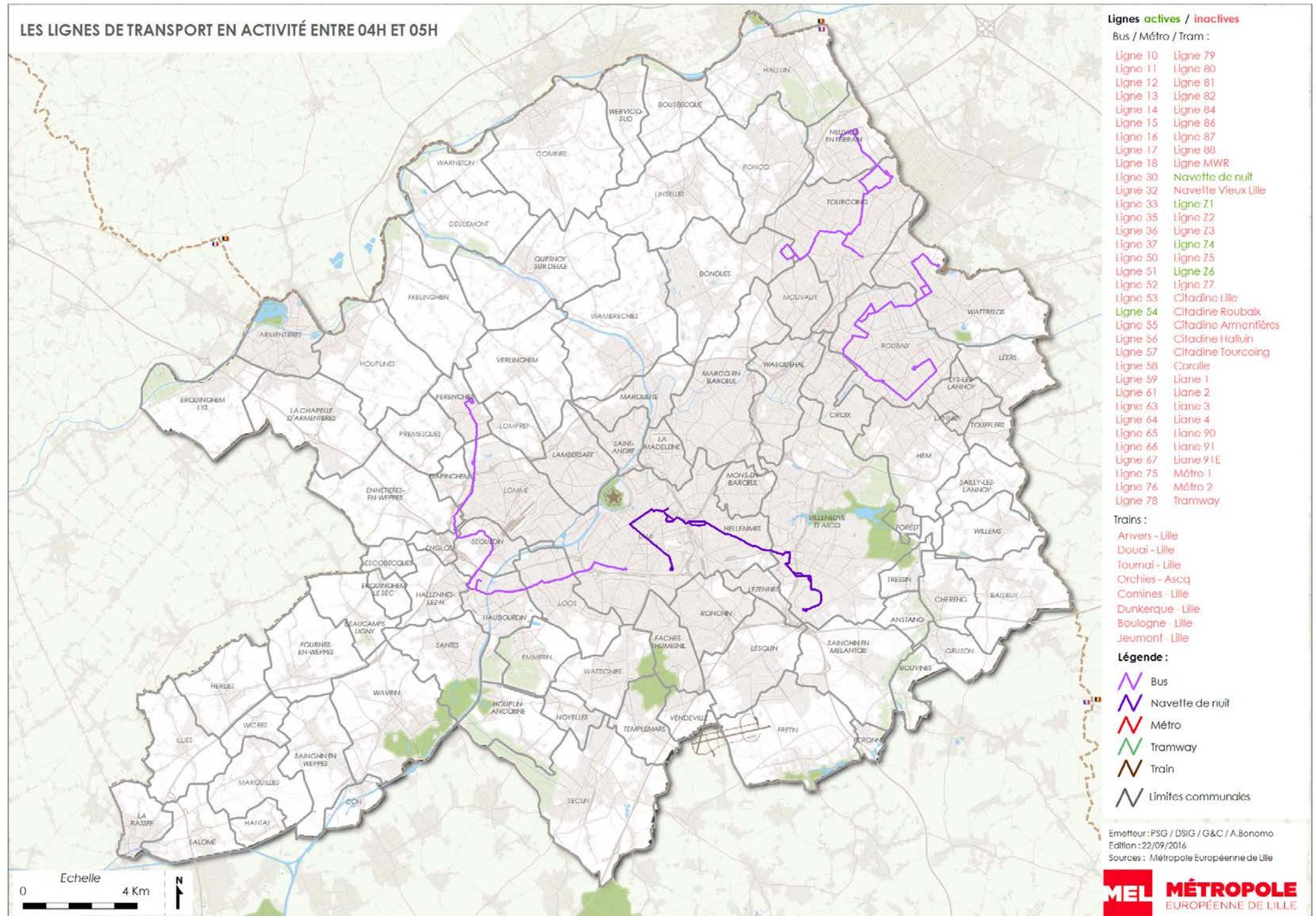
# L'OFFRE DE TRANSPORTS PUBLICS SUR LE TERRITOIRE DE LA MEL EN SEMAINE SUR LE CRÉNEAU 22 H-23 H



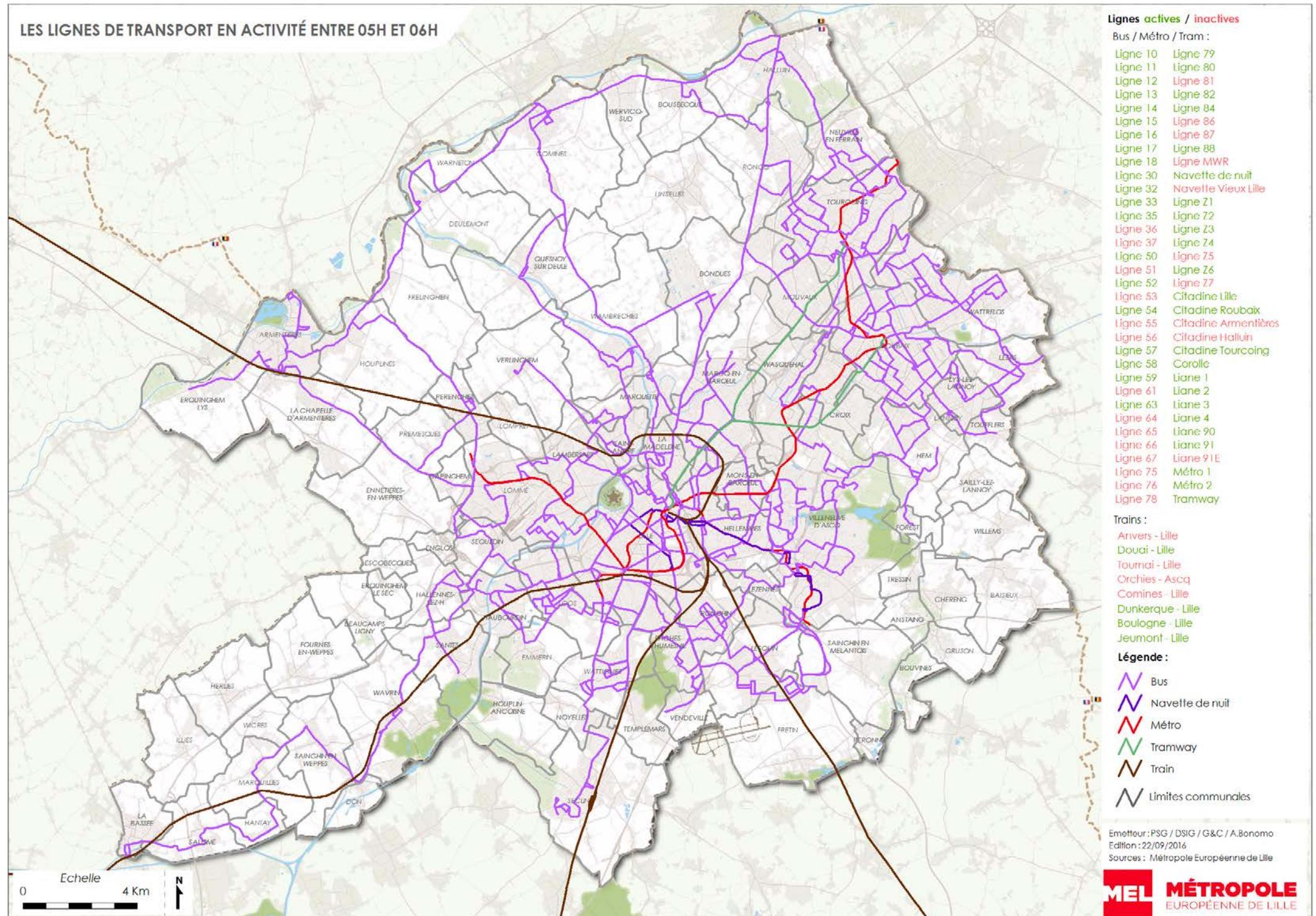
# L'OFFRE DE TRANSPORTS PUBLICS SUR LE TERRITOIRE DE LA MEL EN SEMAINE SUR LE CRÉNEAU 00 H - 01 H



# L'OFFRE DE TRANSPORTS PUBLICS SUR LE TERRITOIRE DE LA MEL EN SEMAINE SUR LE CRÉNEAU 04 H - 05 H



# L'OFFRE DE TRANSPORTS PUBLICS SUR LE TERRITOIRE DE LA MEL EN SEMAINE SUR LE CRÉNEAU 05 H - 06 H



---

## PAUSE CONCERTATION : UN CAFÉ-UNE IDÉE

---

Une coupure pour que l'auditoire respire ... Et un moment de brainstorming de manière à enrichir le diagnostic et à identifier des pistes d'actions éventuelles, à travers un jeu créatif et participatif. Voilà à quoi cette pause de 25 minutes a pu servir. D'une pierre deux coups, diront certains !

Rassemblés dans le café bleu au cœur même du Forum des Sciences, les participant-e-s à cet événement ont laissé pour les organisateurs des dizaines de remarques, de propositions et de confessions traversées parfois de quelques petits éclats de poésie : « des oasis de vie nocturne dans une mer calme et slow ... », comme l'a tracé sur une petite carte l'une des personnes présentes.

Les participant-e-s étaient invités à s'exprimer sur les deux questions suivantes :

### 1 - Diagnostic : c'est quoi la nuit pour vous ?

### 2 - Action : selon vous, comment bien prendre en compte la nuit ?

Ainsi les réponses à la 1<sup>re</sup> question ont-elles permis de dessiner un nuage de mots illustrant, à une petite échelle, la représentation de la nuit exprimées par les personnes présentes. Une représentation qui

s'est révélée riche, plurielle et complexe... à l'image d'un moment/temps/espace relativement insaisissable. (Voir l'image, page suivante)

Quant à la 2<sup>e</sup> question, les réponses ont été cette fois plus nombreuses, quantifiables et concrètes. Les 44 actions recensées ont été regroupées selon les six axes thématiques qui sont apparues, aux yeux du public, prioritaires. En voici quelques exemples :

- Sécurité et sérénité : respecter le repos nocturne, assurer une médiation de nuit, proposer des « woman bus » ;
- Communication : élaboration d'une charte métropolitaine sur la nuit, élaborer un guide nocturne des services ;
- Planification : passer de l'aménagement à la gestion temporelle des espaces, instaurer une pratique expérimentale sur la question de la nuit, inclure la dimension frontalière ;
- Éclairage public : éteindre les enseignes de magasins fermés la nuit, éclairer les trottoirs et pas le ciel, éclairage économe avec des « smart » lampadaires ;
- Mobilité : augmenter la fréquence des transports en commun la nuit, offrir des taxis au terminus de ligne de métro ;
- Loisirs : revoir les horaires d'ouverture des bars, ouverture des musées la nuit quelques jours par semaine, proposer des balades nocturnes afin de cultiver la confiance en la nuit.

---

## NUAGE DE MOTS SUR LE TEMPS DE LA NUIT

---



---

## TÉMOIGNAGES DES PARTICIPANT-E-S...

---

« Je suis astronome amateur et donc pour moi la nuit c'est l'émerveillement, les phénomènes célestes, la lune, les planètes... etc. La contemplation et l'humilité. Moins de lumière et plus de nuit ! »

« (La nuit, tous les chats sont gris). Comment offrir des solutions adaptées aux besoins différents de chacun ? »

« La nuit est un moment fascinant, de grande poésie dont j'aimerais pouvoir profiter. Mais s'y aventurer SEULE est dangereux. Je suis privée de la nuit à cause de l'insécurité. »



## TABLE RONDE

---

## QUELS EXEMPLES DE PRISE EN COMPTE DE LA NUIT DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?

---

### 1. L'expérience de la Ville & de l'Eurométropole de Strasbourg

par Marie Jacquín-Pavard

La ville de Strasbourg travaille depuis 2009 sur la mise en œuvre des politiques temporelles dans l'espace urbain. Les enjeux de la nuit ont été intégrés dès 2011 dans ces politiques grâce à un travail de diagnostic comprenant des enquêtes et des expérimentations avec comme ambition l'élaboration d'une politique publique de la vie nocturne strasbourgeoise.

C'est la Mission des Temps et Services Innovants qui pilote ces actions transversales. Marie Jacquín-Pavard, cheffe de cette Mission, a présenté la palette d'outils développée par la capitale du Grand Est pour mieux prendre en compte les composantes de la nuit urbaine et péri-urbaine.

Traversées nocturnes, guide de la nuit, enquêtes auprès des festifs, des actifs, des étudiants (45 000 à Strasbourg), refonte de la ligne de bus de nuit et surtout développement d'une offre de nuit via l'application StrasMap... autant d'expériences et d'expertises qui méritent d'être partagées. Les enjeux multiples et complexes que la nuit impose aux acteurs locaux ont été restitués lors d'un séminaire organisé en 2011. Quatre groupes de travail ont ensuite été constitués sur la base des enjeux stratégiques d'une politique publique de la vie nocturne. Accompagnée d'un plan d'action, cette stratégie s'articule autour des axes suivants :

- valoriser l'existant (exemple : mieux communiquer sur le service des lignes de nuit et réajuster son mode de son fonctionnement...);
- renouveler l'offre (exemple : les friches pour accueillir des industries culturelles, des nouveaux espaces ouverts la nuit...);
- renouveler l'offre en termes de services nocturnes;
- favoriser un bon déroulement de la nuit (charte de la nuit...).

La Mission des temps a piloté la conduite de certaines actions comme la refonte de la ligne de bus de nuit, l'édition en 2013 d'une carte de la vie nocturne (version papier traduite en anglais et en allemand), transférée depuis sur l'application Strasmap.eu qui recense en temps réel les différents services.

Parmi les actions conduites, on peut citer aussi les « traversés nocturnes » (2011/2015). En effet, la Mission des temps organise à la demande de conseils de quartier des nouvelles traversées nocturnes en dehors de l'hyper-centre où se concentrent les activités festives la nuit. La dernière édition date du 15 décembre 2016 dans les quartiers Neudorf, Schluthfeld, Musau, Port du Rhin, à proximité de la frontière allemande. L'objectif ? Découvrir les différents visages de la nuit, valoriser certains usages, identifier l'offre de transports en commun et (re)-créer le lien social à travers le dialogue élargi et permanent.

**Contact :** marie.jacquín-pavard@strasbourg.eu  
**Lien :** www.strasmap.eu

### 2. Quelle trame noire pour la MEL ?

par Sophie Wrobel

Jouer sur la direction des lumières, les éteindre complètement ou partiellement pendant la nuit, adapter la puissance, les horaires et l'emplacement

de l'éclairage public...Voilà quelques éléments de réflexion et d'interrogation qu'une trame noire (continuum nocturne) pourrait suggérer. A l'instar des trames bleue et verte, cette trame noire va permettre la préservation de la faune et la flore sur une partie importante du territoire métropolitain. Il s'agit d'un corridor dans lequel l'éclairage nocturne est adapté pour limiter l'impact sur la nature, sans entraver la sécurité et le confort des activités humaines. Créer cet environnement nocturne préservé ou restauré ne semble pas une tâche facile, sachant que la France est depuis quelques décennies sous l'emprise d'un halo lumineux.

Des couloirs où l'environnement nocturne est restauré sont actuellement en phase d'expérimentation sur plusieurs sites de la Métropole. Le service Espaces naturels métropolitains (ENM) de la MEL participe à un programme d'étude et de recherche intitulé Trame Noire, financé par la Région Hauts-de-France, associée à la Fondation pour la recherche sur la biodiversité, et qui est piloté par le bureau d'étude Biotopie en partenariat avec de nombreux acteurs. Planifié sur 2015 et 2016, ce programme a pour objectif d'identifier les stratégies de mise en place d'une trame noire « socialement acceptable et biologiquement efficace ».

L'équipe de recherche pluridisciplinaire devrait soumettre aux élus, avant la fin de l'année 2017, un document qui recense les bénéfiques et les arguments (sociaux, écologiques, économiques, juridiques, etc.) pour pouvoir mieux défendre la mise en œuvre de telles actions écologiques. Au regard des études menées sur les chauves-souris en métropole lilloise, le corridor du canal de la Deûle (trame bleue) serait l'endroit privilégié pour l'hébergement de ce continuum nocturne, avec une zone tampon de 800 mètres autour. Un continuum qui devrait également être associé à la trame verte (rapport de Master 2 d'Alexis Laforge).

### 3. Quelle place pour l'éclairage dans l'urbanisme contemporain ?

par Sandra Mallet

D'après la maître de conférences en aménagement et urbanisme à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, la vie nocturne a été durant le 20<sup>e</sup> siècle associée à la présence des lumières. Sans éclairage, on ne serait pas capable de concevoir la vie dans une ville la nuit. Au moins dans l'imaginaire collectif...



▲ « Et si on se mêlait de la nuit ? » 21 novembre 2016 - Forum des sciences de Villeneuve d'Ascq

Pour comprendre l'omniprésence des illuminations dans notre espace urbain, notamment le soir, il faut prendre un peu de recul. A cet effet, Sandra MALLET a retracé l'histoire de l'éclairage public dans l'aménagement urbain en France, ses enjeux et ses représentations entre hier et aujourd'hui.

Selon l'universitaire, les années 1950 correspondaient à l'essor de l'éclairage public stimulé par le développement de l'industrie et l'usage automobiles. Durant cette période, la raison sécuritaire a été la logique dominante. « L'impératif de sécurité » concernait non seulement les automobilistes (visibilité routière), mais aussi l'ensemble des usagers de la voie publique. Cette politique a conduit à une généralisation de l'éclairage public accompagnée d'une logique d'uniformisation (normes, techniques...). On trouve ainsi l'origine des lampadaires orientés vers le haut avec un éclairage aujourd'hui jugé inadapté.

En revanche, depuis les années 1990, l'émergence d'une nouvelle politique d'éclairage public a vu le jour grâce notamment à l'émergence des préoccupations de développement durable. Cette politique se veut esthétique, écologique, économe, solidaire et innovante. Elle s'intéresse au vécu des usagers et vise un éclairage qualitatif en adaptant les outils et en mutualisant les moyens.

Cette nouvelle approche trouve également son origine dans des études qui sont venues modérer le motif sécuritaire en démontrant les autres impacts que peut induire la lumière sur l'image d'une ville contemporaine. On parle désormais d'un Urbanisme-Lumière avec ses propres normes et techniques. Un Plan Lumière existe ainsi dans la plupart des grandes villes. De nouveaux métiers voient le jour comme le concepteur-lumières. Celui-ci tente de dépasser l'apport essentiellement technique des éclairagistes afin de valoriser une approche plus sensible de la lumière.

#### 4. La nuit vue par les citoyens

par Blandine Ménager

Blandine Ménager a porté énergiquement et spontanément la voix des usagers. Le groupe de travail qu'elle pilote sur « les temps de la ville » anime régulièrement des discussions au sein du Conseil de Développement de la MEL sur les différentes temporalités urbaines, dont celle de la nuit. Selon elle, la gestion de la nuit doit s'inspirer de tout ce qui a été dit et présenté à travers les différentes interventions. D'ailleurs, elle soutient une approche inter-partenaire, dynamique et participative. Elle admet que la nuit est pleine de paradoxes et mystères qu'il faut traiter de façon spécifique à chaque situation.

Tout en reconnaissant les caractéristiques propres à chaque territoire, Blandine Ménager pense que l'expérience strasbourgeoise (traversées nocturnes, guide de la nuit, etc.) peut constituer une source d'inspiration pour les spécialistes de la nuit en Métropole lilloise. A cet égard, elle souhaite l'expérimentation de méthodes pour mieux régler les conflits d'usage nocturnes qui peuvent surgir dans des îlots et des petits quartiers. Une politique temporelle de proximité, soutenue par « des médiateurs de la nuit », pourrait se montrer parfois très efficace, selon le groupe de travail du Conseil de développement.

Un groupe de travail qui réfléchit également sur des moyens plus innovants, capables de mobiliser les nouvelles technologies et susceptibles de concilier les usages contradictoires, en évitant le recours à la force publique et en consolidant les liens sociaux entre les résidents, les riverains et les visiteurs de la MEL. Par exemple, il a été proposé d'amener les lieux festifs où le bruit ne générerait personne, de promouvoir un métier innovant que serait le médiateur de nuit ou encore de compléter les diagnostics du Bureau des temps avec du porte-à-porte pour plus d'idées d'aménagement.

## ET APRÈS ...

### QUEL BILAN ET QUELLES PERSPECTIVES ?

Selon la Vice-Présidente de la MEL, Christiane Bouchart, il faut maintenir une dynamique de travail à travers l'enrichissement continu du diagnostic. « Cette logique de dynamique doit s'appuyer sur des approches transversales », a-t-elle rappelé. Pour renforcer cette action, elle a proposé quelques scénarii possibles.

Elle a notamment évoqué la possibilité d'organiser une grande concertation sous forme d'ateliers participatifs (Fab MEL). Une démarche qui a porté ses fruits lors d'événements organisés par le service Mobilité et celui des Espaces naturels de la MEL. De plus, un guide de la nuit pourrait être élaboré prochainement en s'inspirant de celui de Strasbourg. Mais il doit tenir compte de certaines spécificités de notre métropole :

- sa dimension rurale et/ou péri-urbaine : 50 % environ du territoire métropolitain est agricole,
- sa dimension transfrontalière (l'Eurométropole).

Afin de garantir l'opérationnalité de ce guide nocturne, il faudra impliquer l'ensemble des acteurs concernés, tant en interne (services métropolitains) que sur le territoire (communes, acteurs de la nuit, offices de tourisme, etc.).

Par ailleurs, la réussite d'un tel projet devra s'appuyer avant tout sur des expérimentations, et donc, « le droit à l'échec », insiste-t-elle. Pour mieux accompagner les nouveaux usages, il faut mener plusieurs expérimentations en valorisant la transversalité et la mutualisation. Et pourquoi pas des maires de(s) nuit(s)... ?

Au terme de cette manifestation, une séance de planétarium sur la pollution lumineuse a été offerte au public. Pour terminer, l'inauguration de l'exposition photo « Vis ma nuit » a dévoilé les 20 clichés sélectionnés à l'issue d'un concours grand public organisé par la MEL du 15 septembre au 15 octobre 2016. Ce fut également l'occasion pour Christiane Bouchart de récompenser les trois photos lauréates.

## CONTACTS

bureaudestems@lillemetropole.fr

**Animation du temps fort du 21 novembre**  
Julie Merckling / Agence SCALP

Retrouvez l'intégralité de la conférence en podcast sur la page [lillemetropole.fr/bureaudestems.fr](http://lillemetropole.fr/bureaudestems.fr) ainsi que les documents diffusés lors de la conférence et les photos primées lors de l'exposition « Vis ma nuit ».

La politique métropolitaine de l'aménagement des temps est l'un des 9 axes stratégiques du plan climat de la MEL.



LES EDITIONS DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE  
1, rue de Ballon / CS 50749 59034 LILLE CEDEX

**Pilotage et rédaction :** MEL - Thomas Lefetz, Catherine Ganter /Bureau des temps  
Direction Nature, Agriculture et Environnement

**Coordination :** MEL - Direction de la Communication

**Direction artistique :** MEL - Yann Parigot / Direction de la Communication

**Mise en page et graphisme :** MEL - Grégory Rolland / Direction de la Communication

**Photographies :** MEL - Pascaline Chombart, Vincent Lecigne, Antoine Repessé, Bureau des temps

**Photothèque :** MEL - Nicolas Fernandez / Direction de la Communication

**Impression :** MEL - Services et ressources   

Achevé d'imprimer en septembre 2017.

# ET SI ON SE MÉLAIT DE LA NUIT ?

RETOUR SUR LE TEMPS FORT  
DU 21 NOVEMBRE 2017

Notre rapport au temps change. L'hyperconnectivité aux outils digitaux, l'allongement des distances domicile-travail, l'éclatement de la cellule familiale... génèrent des rythmes de vie de plus en plus fragmentés et désynchronisés. Le Bureau des temps de la Métropole Européenne de Lille fête son premier anniversaire. À cette occasion, il a souhaité revenir sur l'intérêt d'un territoire à se préoccuper des différents temps de vie en organisant le premier temps fort d'un cycle de conférences.

---

collection **SYNTHÈSE**



1, rue du Ballon - CS 50749  
59034 Lille Cedex  
Tél : +33(0)3 20 21 22 23  
[www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr)